

La diglossie au Maroc

Le Maroc c'est un pays qui se trouve au nord de l'Afrique et qui en 2017 avait une population de 35,74 millions d'habitants selon l'organisation de la Banque mondiale. La situation linguistique de ce pays, qui fait partie du Maghreb, est très particulière : d'un côté, on a l'*amazighe* (langue berbère) et la *darija* (arabe dialectal marocain) et de l'autre, l'arabe standard (ou arabe médian) et le français. D'autres langues parlées sont l'espagnol (au nord du pays) et l'anglais (dans le commerce internationaux), mais elles n'ont pas beaucoup de présence comme les précédentes. Ce cas de multilinguisme a son origine dans l'histoire multiculturelle de ce pays africain dans laquelle l'arrivée de la France, de l'Espagne et du monde arabe a eu sa conséquence dans la politique linguistique. Cependant, quelles sont les statues et les fonctions sociales distincts de chaque langue ? Est-ce qu'il y a une langue qui a plus de prestige ? Dans quelles situations on voit ce phénomène ? C'est pourquoi on parlera d'un concept qui décrit clairement cette situation sociolinguistique : la diglossie.

Le terme de diglossie a été proposée par Jean Psichari, écrivain et philologue français d'origine grecque. Dans un article publié en 1928, il « qualifie de diglossique toute une situation où deux variantes (parlée et écrit) d'une même langue sont en usage dans un pays » (Soussi, 2015, p. 143). Mais pour préciser cette définition, en 1959 aux États-Unis, le linguiste Charles A. Ferguson, dans son article *Diglossia*, postule que :

« Il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement

complémentaires. L'une de ces variétés est considérée haute (*Variété H*), elle est codifiée, normalisée et par conséquent, elle est valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit dans la littérature ou dans des situations d'oralité formelle, et dans le system éducatif. L'autre, considérée comme base (*Variété B*), est celle de communications ordinaires, de la vie quotidienne, elle est réservée à l'oral et considérée comme inférieure par rapport à la *variété H*. » (Soussi, 2015, p. 143-144)

Pourtant, le sociologue et linguiste Joshua Fishman élargie la conception que donne Ferguson et il propose que la diglossie se trouve aussi à des situations sociolinguistiques où deux langues (non pas seulement deux variétés) sont en usage dans un pays. En plus, il distingue le bilinguisme de la diglossie parce qu'il considère le premier comme fait individuel qui relève de la psycholinguistique, tandis que la diglossie est un fait social qui relève de la sociolinguistique (Soussi, 2015, p. 144).

La situation sociolinguistique au Maroc est assez complexe et est caractérisée par une pluralité de langues que les écrivains marocains Abdelfattah Kilito, Tahar Ben Jelloun et Mohammed Khaïr-Eddine ont présenté le concept « polyglossie » pour décrire la condition linguistique marocaine. Comme a exposé Ben Jelloun en 2012 : « J'ai appris le français le matin, l'arabe l'après-midi. J'ai ouvert les yeux sur deux langues, trois devrais-je dire puisqu'à la maison on parlait en arabe dialectal et non en arabe classique comme enseigné à l'école » (Rey Mimoso-Ruiz, 2019, p. 25). Cette expression décrire parfaitement la nature de la di(poly)glossie au Maroc.

Houssine Soussi, doctorant de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Moulay Ismail au Maroc, dans son article *Diglossie au Maroc : Inter-culturalité et Aménagement Linguistique*, classe les langues qui coexistent au Maroc en trois catégories :

1) Les langues maternelles, l'*amazighe* et l'arabe marocain (la *darija*) ; 2) la langue des institutions, l'arabe standard/classique ; et 3) les langues étrangères, le français, l'espagnol et l'anglais. Ces langues du premier groupe sont considérées comme les langues les plus utilisées en tant que moyen de communication orale pour les Marocains. L'*amazighe* c'est la langue la plus ancienne qui existe dans l'Afrique du nord, elle se subdivise en trois dialectes et a aussi une population importante d'amazighophones en Algérie. L'arabe dialectal marocain, ou *darija* (langue courante), dérive d'une altération de l'Arabe classique et de mots étrangers français, espagnols, anglais, perses et turcs et a trois types d'arabe parlé selon les régions géographiques.

Dans le second groupe, on a l'arabe classique/standard qui n'est pas la langue maternelle d'aucun Marocain et n'est pas utilisée comme véhicule de communication. En outre, c'est la langue du Coran et de la culture arabe. Dans le troisième groupe, on a les langues étrangères, mais le français est la plus importante donc c'est la seule qu'on parlera. Le français est la seule langue au Maroc qui peut être lue, écrite et parlée et a conservé un rôle privilégié depuis son installation par le régime du protectorat français (Soussi, 2015, p. 146).

Selon Soussi, il est possible d'établir trois situations principales de diglossie au Maroc : arabe dialectal / arabe standard, *amazighe* / arabe et en dernier arabe / français.

La diglossie arabe dialectal / arabe classique

L'arabe dialectal est une langue maternelle, mais qui es marginalisée. On peut voir sa présence dans la rue, dans l'entourage familial et dans la littérature populaire. Son utilisation est interdite dans l'école (Soussi, 2015, p. 147-148). Par contre, l'arabe classique est la langue

liturgique et sacrée. Elle est limitée à être utilisée à l'écrit et à la prédication pendant la prière. Son utilisation comme langue de communication et d'usage quotidien est interdite (Rafiq, 2017, p. 300). Donc, en utilisant la définition de Ferguson, l'arabe dialectal c'est la variété basse, tandis que l'arabe classique est la variété haute.

La diglossie amazighe / arabe dialectal

Les deux langues ont un statut défavorable et son usage est limitée aux situations informelles. Ce qui caractérise la situation diglossique entre ces langues c'est la différence de leurs fonctions sociologiques. L'*amazighe*, comme la *darija*, est une langue maternelle et vernaculaire qui est limitée à la communication tribale et intracommunautaire. À différence de l'arabe dialectal qui est une langue considérée comme véhiculaire, utilisée pour les communications intercommunautaires et qui a le rôle de *lingua franca* (Soussi, 2015, p. 149).

La diglossie Français / Arabe

Bien que le français ne soit pas la langue officielle, elle a un statut spécial au Maroc. Elle est présente dans le system éducatif, dans l'administration, dans le secteur politique et économique, dans les médias audiovisuels et dans la presse. Elle est aussi un véhicule des sciences et de la technique. En fin, c'est la langue de l'élite sociale et elle est vue comme une langue de liberté et de la libération de l'expression, alors que l'arabe reste la langue du respect avec une grande valeur religieuse (Soussi, 2015, p. 150). Pour cette raison, les institutions religieuses s'opposent à l'usage du français ainsi que le terme « francophone » n'est pas utilisé. Comme a exprimé Tahar Ben Jelloun en 2012 : « Au Maroc on ne parle pas de francophonie. On parle de «la présence française», on parle «du parti de la France» (Rey Mimoso-Ruiz, 2019, p. 25). Donc le français c'est la variété haute et l'arabe c'est la variété

basse en ce cas.

En conclusion, la diversité des langues qu'on trouve au Maroc sont un effet de son histoire culturelle très intéressante. Néanmoins, la situation diglossique qu'il y existe est une conséquence des inégalités sociales et politiques du pays. Mais aussi c'est un résultat de la libération et de l'autonomie de la société, par exemple, le cas très fascinant du français et de l'arabe. C'est incroyable comment le langage peut faire partie de la rébellion et fonctionne comme un mécanisme contre le discours de l'oppression. Tous ces pays qui ont une situation de diglossie comme le Maroc devraient garder toutes les langues en présence parce que chaque une a un rôle dans la société. En plus, cette interculturalité dans les pays provoque des citoyens plus sensibles à des situations culturelles.

Références bibliographiques

- Aguadé, J. (2012). Remarques sur la situation linguistique au Maroc. *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques*, 367-375. Récupéré sur <https://rodin.uca.es/xmlui/handle/10498/15057> (Consulté le 22 novembre 2019)
- Rafiq, M. (2017). La situation linguistique au Maroc entre hier et aujourd'hui. *E.N.S. de Casablanca - Université Hassan II de Casablanca*, 291-309. Récupéré sur <https://revues.imist.ma/index.php?journal=FLS&page=article&op=download&path%5B%5D=11958&path%5B%5D=6756> (Consulté le 22 novembre 2019)
- Rey Mimoso-Ruiz, B. (2019). La diglossie au Maroc : un paradoxe culturel vers une littérature monde ? *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, 22-29. Récupéré sur <https://franorfon.org/articles/10.16993/rnef.13/> (Consulté le 22 novembre 2019)
- Soussi, H. (2015). Diglossie au Maroc : Inter-culturalité et Aménagement Linguistique. *Contacts, conflicts et créations linguistiques*, 142-151. Récupéré sur <https://books.openedition.org/cths/1307?lang=es> (Consulté le 22 novembre 2019)
- Tabouret-Keller, A. (2006). À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets. *Langage et société*, 109-122.